

# TOURNOI INDIVIDUEL HANDICAP

31 août au 1er Septembre 2024



TADEN-DINAN

## ORGANISATION

**Ouverture des inscriptions le 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

### TYPE DE TOURNOI :

Ce tournoi homologué, est organisé par le Bowling Club de la Rance à TADEN-DINAN dans les Côtes d'Armor et ouvert à tous les licencié(e)s en règle avec la FFBSQ. Il se jouera en individuel avec handicap. Le handicap sera calculé selon la moyenne du joueur (se), sur la base de 70% de la différence à 220, pris sur le dernier listing paru sur le site officiel de la Fédération, au premier jour de la compétition.

**Il sera limité à 60 quilles maximum par joueur (se).**

### NOMBRE D'INSCRITS :

Ce tournoi sera limité aux soixante (60) premiers inscrits, et ne pourra être maintenu qu'à la condition expresse qu'il y ait un nombre suffisant de compétiteurs engagés.

### MODALITES :

Chaque licencié effectuera **seize lignes**. Les 8 premières se joueront en 2 séries de 4 lignes, avec un décalage 3 pistes vers la droite après la première série, et 8 autres de la même façon. L'attribution des pistes se fera par tirage au sort.

### HORAIRES :

Reconditionnement des pistes à chaque tour.

**Poule A : Samedi 24 août 2024 à 9h30 8 lignes**

**Dimanche 25 août 2024 à 9h30 8 lignes**

**Poule B : Samedi 31 août 2024 à 8h30 8 lignes**

**Dimanche 1 septembre 2024 à 12h45 8 lignes**

**\* Poule C : Samedi 31 août 2024 à 12h45 8 lignes**

**Dimanche 1 septembre 2024 à 8h30 8 lignes**

\* Priorité aux joueurs extérieurs à la région.

### RÈGLEMENT :

Durant toute la durée de la compétition, il sera formellement interdit de consommer des boissons alcoolisées sur les pistes et les approches. **La consommation de boissons non alcoolisées est autorisée, à condition que le liquide soit dans un récipient hermétique incassable.**

- Une tenue correcte sera exigée et le port d'une chemise ou d'un maillot au club d'appartenance sera obligatoire.

- Tous les règlements généraux de la FFBSQ seront applicables à ce tournoi.

- Le tournoi sera placé sous la direction du responsable de la compétition :

**M. FABRE Anthony.**

- tous litiges non prévus au présent règlement et survenant au cours de la compétition seront tranchés par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur.

### ENGAGEMENT :

L'engagement est fixé à **83,00€** par joueur, payable à l'inscription. Règlement espèces ou chèque.

**Pas de paiement par carte bancaire au bowling !  
(Chèque à l'ordre du Bowling Club de la Rance).**

### INSCRIPTION :

Dinan Bowling  
Tournoi d'août  
8 rue de la Tramontane  
22100-TADEN  
Mail : [dinanbowling@orange.fr](mailto:dinanbowling@orange.fr)  
Téléphone : 02.96.85.13.08

Bowling-club de la Rance



### ATTENTION

Toute inscription ne pourra être enregistrée comme définitive qu'à réception du règlement correspondant.

### INDEMNITES :

Bilan financier 60 joueurs		Indemnités 60 joueurs			
Engagements 60 x 83.00€	4980,00 €	1 <sup>er</sup>	220 €	6 <sup>ème</sup>	100 €
Indemnités	-1170,00 €	2 <sup>ème</sup>	200 €	7 <sup>ème</sup>	50 €
Frais lignage 960 x 3.60€	-3456,00 €	3 <sup>ème</sup>	180 €	8 <sup>ème</sup>	50 €
Frais d'organisation	-354,00 €	4 <sup>ème</sup>	150 €	9 <sup>ème</sup>	50 €
		5 <sup>ème</sup>	120 €	10 <sup>ème</sup>	50 €
		Total indemnités		<b>1170 €</b>	

Si le nombre de participants est inférieur au nombre prévu, les indemnités seront diminuées de 19.50€ par personne absente (répartis sur l'ensemble des primés).